

NSC Groupe

Société anonyme au capital de 6 672 048 €
Siège social : 170, rue de la République – 68 500 GUEBWILLER
RCS COLMAR : 915 420 491

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 1^{ER} SEMESTRE 2025

établi en application du Code Monétaire et Financier L 451-1-2,III comportant le règlement général de l'AMF
222-4, 222-5 et 222-6 et en application du Code de Commerce L232-7 al. 3 et du Code de
Commerce R232-13

SOMMAIRE

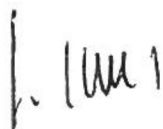
- A. Attestation du rapport financier semestriel**
- B. Rapport semestriel d'activité et perspectives**
- C. Comptes intermédiaires consolidés au 30 juin 2025**

A. Attestation du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité, développé au paragraphe C ci-après, présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Guebwiller, le 24 septembre 2025

Le Président Directeur Général
Pascal ROUHAUD



B. Rapport semestriel d'activité et perspectives

Comptes consolidés 2025 (établis selon le règlement ANC n° 2023-02)

Les comptes consolidés au 30 juin 2025, arrêtés lors du conseil d'administration du 24 septembre 2025 n'ont pas été audités par les commissaires aux comptes, conformément à la réglementation.

<i>en '000 €</i>	1^{ER} SEMESTRE 2025	1^{ER} SEMESTRE 2024	VAR EN %
Chiffre d'affaires	37 599	33 605	+12%
Résultat d'exploitation	2 382	1 406	+69%
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	0	
Résultat financier	-131	-227	+42%
Résultat exceptionnel	5 833	274	+2027 %
Impôts sur les résultats	-1 319	3	NS
Résultat net des sociétés intégrées	6 765	1 456	+365%
Résultat des activités abandonnées	0	0	0
Résultat net consolidé	6 765	1 456	+365%
Résultat net (part du Groupe)	6 747	1 418	+376%

Le chiffre d'affaires, en hausse de 12%, a bénéficié de la situation favorable du secteur Fiber to yarn :

- Fiber to yarn a enregistré une hausse de 24% grâce à des facturations de respectivement +30% et +17% chez N.Schlumberger et chez SATM qui bénéficiaient en début d'année de carnets de commande bien garnis et qui n'ont pas connus de perturbations logistiques,
- Fonderie Schlumberger a constaté une baisse de 8% sachant que le ralentissement des entrées de commandes constaté depuis en 2024 s'est poursuivi sur le semestre,
- Monomatic a également enregistré une baisse de 15%, malgré une progression de la facturation des rechanges et des services de 28% sachant que deux machines avaient été facturées au 1^{er} semestre 2024 pour 1 050 K€ dans le cadre d'une opération de leasing.

Le résultat d'exploitation a progressé de 69% par rapport à 2024 grâce à la croissance des ventes et au plein effet des efforts de redressement réalisés par Fiber to yarn :

- Un profit de 3 036 K€, soit 9,5% du chiffre d'affaires, a été enregistré par le secteur Fiber to yarn,
- Un profit de 159 K€ a été enregistré par la Fonderie qui a bénéficié d'un mix des ventes favorable et d'un contrôle des coûts strict,
- La perte semestrielle de Monomatic a été réduite de 41% grâce à l'offre accrue de services proposés et facturés aux clients.

Une charge financière nette en réduction de 42% a été constatée sur le semestre du fait d'une baisse conjointe des taux d'intérêt et du niveau d'endettement.

Un résultat exceptionnel de 5 833 K€ a été enregistré suite à la forte plus-value générée par NSC USA lors de la vente du site de Fort Mill le 17 avril dernier.

Une charge nette d'impôts de 1 319 K€ a été comptabilisée et concerne principalement l'impôt lié à la cession du site de Fort Mill.

Un bénéfice net semestriel de 6 765 K€ a ainsi été constaté contre un bénéfice 1 456 K€ en 2024 ; la part du groupe, s'élève à 6 747 K€.

Situation financière consolidée à fin juin 2025

Les capitaux propres, part du groupe, s'établissent à 41 968 K€ et représentent 52% du total du bilan, en nette progression vs. 48% à fin 2024.

La trésorerie nette des dettes financières à moins d'un an s'établit à 13 679 K€ contre 12 458 K€ à fin 2024. Cette petite amélioration est liée à l'encaissement du produit de cession du site de Fort Mill, malgré une hausse du BFR de 3 134 K€.

Perspectives 2025

Le groupe prévoit toujours de réaliser un exercice satisfaisant en 2025. Le chiffre d'affaires consolidé devrait augmenter de +/- 5%.

Toutefois, l'amélioration de la rentabilité d'exploitation pour l'année est conditionnée par le niveau d'activité des usines au dernier trimestre. Une nette baisse des carnets de commande de Fiber to yarn pour 2026 a déjà été constatée à fin août mais il est encore trop tôt pour confirmer l'évolution du plan de charge pour les trimestres à venir.

C. Comptes intermédiaires consolidés au 30 juin 2025

DOCUMENTS COMPTABLES AU 30.06.2025

Sommaire

I. - Bilan consolidé.....	7
II. - Compte de résultat consolidé	8
III. - Annexe aux comptes consolidés.....	9
NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES.....	9
NOTE 2 – PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS.....	13
NOTE 3 – FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE ET EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	14
NOTE 4 – ANALYSE DE CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	16
NOTE 5 – TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	18
NOTE 6 – VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	19
NOTE 7 – INFORMATION PAR SECTEUR OPERATIONNEL	20
NOTE 8 – FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	22
NOTE 9 – IMPOTS.....	22
NOTE 10 – ECARTS D'ACQUISITIONS	24
NOTE 11 - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE.....	25
NOTE 12 – STOCKS ET EN-COURS.....	26
NOTE 13 – REGIMES POSTERIEURS A L'EMPLOI ET INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE	26
NOTE 14 – PROVISIONS	27
NOTE 15 – ECHEANCIER DES PASSIFS	27
NOTE 16 – ECHEANCIER DES CREANCES	28
NOTE 17 – TRESORERIE ET PLACEMENTS.....	29
NOTE 18 – ENGAGEMENTS AU TITRE D'OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 30 JUIN 2025	30
NOTE 19 – LISTE DES FILIALES ET METHODE DE CONSOLIDATION.....	31
NOTE 20 – DIVIDENDES	31
NOTE 21 – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE DES COMPTES	31

Comptes consolidés

I.- Bilan consolidé

ACTIF (en K€)	Note	30/06/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	Note 11	5 875	5 860
<i>dont écarts d'acquisitions</i>	Note 10	3 578	3 578
Immobilisations corporelles	Note 11	10 701	10 045
Immobilisations financières	Note 11	523	627
Titres mis en équivalence	Note 3	0	0
Total Actifs immobilisés		17 099	16 532
Stocks et en-cours	Note 12	28 149	27 473
Clients et comptes rattachés	Note 16	9 981	7 985
Autres créances et comptes de régularisation	Note 16	6 330	5 875
Valeurs Mobilières de placement	Note 17	10 291	11 241
Disponibilités	Note 17	8 581	7 484
Total Actifs circulants		63 332	60 059
Total de l'actif		80 431	76 592

PASSIF (en K€)	Note	30/06/2025	31/12/2024
Capital	Note 6	6 672	7 383
Primes	Note 6	0	0
Réserves et résultat	Note 6	35 453	28 327
Autres	Note 6	-157	584
Capitaux propres - part du groupe	Note 6	41 968	36 294
Intérêts minoritaires	Note 6	206	164
Total des capitaux propres		42 174	36 457
Provisions	Note 14	3 016	3 159
Emprunts et dettes financières	Note 15	9 982	11 683
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 15	6 960	6 303
Acomptes reçus sur commandes clients	Note 15	7 316	9 817
Autres dettes et comptes de régularisation	Note 15	10 984	9 173
Total dettes		38 257	40 134
Total du passif		80 431	76 592

Une grande partie des comptes clients de SATM au 30 décembre 2024 a été consolidée dans les « Autres créances » et non pas en « Clients », comme précisé en note 16.

II. - Compte de résultat consolidé

en K€	Note	30/06/2025	30/06/2024
Chiffre d'affaires	Note 7	37 599	33 605
Autres produits d'exploitation	Note 4	3 636	5 885
Produits d'exploitation		41 234	39 490
Achats consommés		-13 426	-11 446
Services extérieurs		-9 758	-10 000
Charges de personnel		-11 769	-12 184
Autres charges d'exploitation	Note 4	-138	-690
Impôts et taxes		-476	-445
Dotations aux amortissements et aux provisions	Note 4	-3 285	-3 319
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisitions		2 382	1 406
Dotations aux amts et dépréciations des EA	Note 4	0	0
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisitions	Note 10	2 382	1 406
Charges et produits financiers	Note 4	-131	-227
Résultat courant des sociétés intégrées		2 251	1 179
Charges et produits exceptionnels	Note 4	5 833	274
Impôts sur les résultats	Note 9	-1 319	3
Résultat net des sociétés intégrées		6 765	1 456
Résultat des activités abandonnées		0	0
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence		0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé		6 765	1 456
Dont Intérêts minoritaires		18	38
Dont Résultat net (part du groupe)		6 747	1 418
Résultat dilué par action (en €)		16,18	3,40
Résultat par action (en €)		16,18	3,40

III. - Annexe aux comptes consolidés.

NSC Groupe est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Elle a son siège au 170, rue de la République, 68500 Guebwiller (France) et est cotée sur Euronext Growth à Paris depuis le 10 janvier 2017, date du transfert depuis le marché dénommé Euronext Paris compartiment C.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de NSC Groupe et de ses filiales.

Le Groupe développe et élabore des technologies, des applications et des services pour fournir des matériels destinés à l'industrie textile, du peignage à la filature, et à l'industrie de l'emballage, ainsi que des pièces de fonderie destinées à l'industrie.

Le Conseil d'administration a arrêté les états financiers semestriels le 24 septembre 2025.

Sauf indication contraire, tous les chiffres sont exprimés en milliers d'euros.

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés ont été établis conformément au règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 et de ses règlements modificatifs ultérieurs.

Les comptes consolidés présentés dans ce rapport financier ont été établis selon le principe de la continuité d'exploitation pour l'ensemble des sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation, à l'exception des sociétés qui sont en cours de liquidation à la date d'arrêt des comptes.

Nous rappelons ci-dessous les principes essentiels de ces normes :

1°) Bases d'évaluation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés :

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément au règlement ANC n° 2020-01. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

2°) Méthodes de consolidation :

Les filiales contrôlées exclusivement sont consolidées par intégration globale, les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle et les sociétés sous influence notable par mise en équivalence.

Pour les sociétés mises en équivalence, les éléments du résultat et du bilan sont présentés sur des lignes spécifiques des états financiers consolidés, le cas échéant. Les quotes-parts de résultat et de situation nette relative à ces entités sont déterminées sur la base des données consolidées de ces entités, de leurs filiales, coentreprises et entreprises associées.

Toutes les transactions internes significatives sont éliminées en consolidation.

°) Regroupements d'entreprises :

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur valeur d'entrée conformément aux prescriptions du règlement ANC n° 2020-01.

Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans des actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en écarts d'acquisition tel que précisé au § 6) c. ci-après.

4°) Conversion des comptes et des transactions exprimés en monnaies étrangères :

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au taux de change de clôture et leurs comptes de résultats et flux de trésorerie convertis au taux de change moyen de la période, suivant la méthode définie du référentiel ANC n° 2020-01,

La différence de conversion résultant de l'écart entre les cours d'ouverture et de clôture est inscrite dans les capitaux propres au poste « Ecart de conversion ».

Les écarts d'acquisition et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité et sont convertis au taux de clôture.

Les transactions libellées en monnaie étrangère sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits au bilan.

5°) Dépenses de recherche et développement :

Conformément au règlement ANC 2014-03 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Cependant, des frais de développement sont inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation, répondant strictement à l'ensemble des critères suivants, sont réunies :

- la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- l'existence avérée d'une intention de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet ;
- la capacité effective à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- le fait que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables est démontré ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles ;
- le projet est clairement identifié et les coûts s'y rapportant sont individualisés et suivis de façon fiable.

Ces frais de développement seront alors amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés. Dans le cas spécifique des logiciels utilisés en interne, la durée de vie retenue est la durée probable d'utilisation.

L'amortissement des frais de développement capitalisés commence lors de la commercialisation du produit concerné.

Par ailleurs, des frais de développement spécifiques clients peuvent être inclus dans les travaux en cours, à une valeur ajustée à l'état d'avancement du projet, en fonction des coûts engagés et facturables dans le cadre de commandes clients en vigueur.

6°) Immobilisations incorporelles et corporelles, écarts d'acquisition :

Conformément au règlement ANC 2014-03 « Immobilisations corporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations sont comptabilisées selon la méthode par composant excluant de fait toute provision pour grosses réparations.

a) Amortissements :

- Immobilisations incorporelles : les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée de vie estimée.
- Immobilisations corporelles : les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées. Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes:

Constructions et matériels industriels:	
Bâtiments industriels	20-30 ans
Ouvrages d'infrastructure	10-20 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3-10 ans
Bâtiments administratifs et commerciaux	20-40 ans

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

Les biens financés par un contrat de crédit-bail ou de location de longue durée, qui transfère au Groupe (locataire) tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif, sont comptabilisés dans l'actif immobilisé.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées de vie estimées et donc leurs durées d'amortissement sont significativement différentes.

b) Dépréciations :

Conformément à l'ANC 2014-03 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

c) Écarts d'acquisition :

Les écarts d'acquisition font l'objet, à la clôture de l'exercice, d'un test de dépréciation. La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables à la valeur nette comptable des groupes d'actifs correspondants aux unités génératrices de trésorerie du Groupe.

Ces unités génératrices de trésorerie sont constituées par chacune des sociétés du Groupe, dans la mesure où les complémentarités stratégiques / « métiers » entre les sociétés sont réduites et que les sociétés peuvent être considérées comme le niveau le plus bas pour définir un écart d'acquisition.

La valeur recouvrable est déterminée à partir des flux futurs de trésorerie actualisés, augmentés d'une valeur terminale fondée sur le cash-flow libre moyen de la période considérée et réduits du besoin en fonds de roulement de début de période de projection. Les flux futurs retenus se fondent sur les budgets pour la première année et sur des estimations pour les années suivantes.

Le calcul des flux de trésorerie et de la valeur terminale définissant la valeur recouvrable de chaque filiale concernée est fondé sur les horizons suivants : 5 ans pour les flux de trésorerie et 10 ans pour le cash-flow libre auquel est rattachée la valeur terminale. Tout horizon plus long accroîtrait de façon très importante les incertitudes inhérentes à une modélisation des flux futurs de trésorerie.

Le taux d'actualisation et le taux de croissance appliqués aux projections des flux de trésorerie sont spécifiques à chaque société considérée dans la mesure où l'environnement sectoriel et les risques liés aux activités ne peuvent pas être globalisés.

Des tests de sensibilité aux hypothèses de calcul sont pratiqués dans le but de mieux appréhender les valeurs recouvrables.

Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les pertes de valeur relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Les tests de dépréciation sont mis en œuvre dans le cadre de la clôture semestrielle si des indices de pertes de valeurs sont identifiés au niveau des unités génératrices de trésorerie concernées.

7°) Stocks et en-cours de production industrielle :

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au coût de revient moyen pondéré.

Le coût de revient, incluant les coûts indirects de production, est évalué sur la base d'un niveau d'activité normale.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

La valorisation des stocks et encours se fait à la plus faible des valeurs entre la valeur nette de réalisation et le coût de revient et ne subit pas l'influence d'une éventuelle sous activité.

Les stocks à écoulement lent sont dépréciés selon une méthode statistique.

8°) Titres d'autocontrôle :

Les titres d'autocontrôle et d'auto détention sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres, ainsi que leur dépréciation éventuelle, sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

9°) Avantages postérieurs à l'emploi :

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe contribue à des régimes de retraites au bénéfice du personnel.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les provisions sont déterminées en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédits projetés («Valeur actuelle probable antérieure») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.

La charge représentative de l'évolution des engagements nets au titre des pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation, les impacts liés aux modifications d'hypothèses actuarielles des régimes à prestations définies sont inscrits en résultat financiers, comme le prévoit le §6262 de la recommandation de l'ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

Certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que l'assurance-vie et la couverture médicale (principalement aux États-Unis) ou les médailles du travail (gratification accordée aux salariés, notamment en France, en fonction de leur ancienneté) font également l'objet de provisions qui sont déterminées en procédant à un calcul actuariel comparable à celui effectué pour les provisions pour retraites.

10°) Provisions pour restructuration et coûts de restructuration :

Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné dans la période lorsqu'il résulte d'une obligation du Groupe, vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date de clôture de la période par l'annonce de cette décision aux tiers concernés. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux préretraites, aux coûts des préavis non effectués et aux coûts de formation du personnel concerné.

11°) Impôts :

Les crédits d'impôts recherche sont comptabilisés dans la rubrique « Impôts ».

Des impôts différés sont calculés sur les différences entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels des filiales en application des options fiscales dérogatoires. La règle du report variable est appliquée, c'est-à-dire que les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé. Les impôts différés actifs sont appréciés en tenant compte de leur probabilité future d'utilisation.

06°) Revenus :

Les revenus sont constitués des ventes de marchandises, des ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales du Groupe et des produits des redevances, des licences et des subventions d'exploitation (nets de TVA).

Un produit est comptabilisé en revenus lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages inhérents à la propriété des biens.

En général, les revenus relatifs à la vente de biens et d'équipements sont comptabilisés lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être

mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe.

Les paiements partiels reçus sur contrats avant qu'ils n'aient été exécutés, sont comptabilisés en Acomptes reçus sur commandes clients.

Le Groupe comptabilise les provisions pour garantie, retours et assimilés sur la base des conditions contractuelles et de données statistiques issues de l'expérience passée.

13°) Trésorerie et équivalents de trésorerie :

Conformément à l'article 282-41 du règlement ANC 2020-01 « Tableau des flux de trésorerie », la « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

Les découverts bancaires sont assimilés à un financement. Ils figurent dans la rubrique « Variation des dettes financières nettes » du « Tableau des flux de trésorerie » et dans la rubrique « Emprunts et dettes financières » du bilan.

14°) Financement à la clientèle :

Le Groupe peut donner des garanties à des banques pour le financement des clients du Groupe. Celles-ci sont comprises dans les engagements hors bilan.

15°) Résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel comprend tous les produits et charges qui ne sont pas de nature récurrente, et notamment les cessions d'immobilisations. Un détail figure en note 4 section d).

16°) Autres dettes et comptes de régularisation :

Les avances conditionnées sont incluses dans la rubrique Autres dettes et comptes de régularisation.

NOTE 2 – PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers consolidés préparés conformément aux normes comptables françaises (ANC n° 2020-01) implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, jugées réalistes et raisonnables. Certains faits et circonstances peuvent conduire à des changements de ces estimations ou hypothèses, ce qui affecte la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du groupe.

1°) Dépréciation des stocks :

Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur l'analyse statistique des délais d'écoulement et de l'arrêt de la commercialisation de certaines lignes de produits. Des délais d'écoulement ou des dates d'arrêt de commercialisation très différents de ceux utilisés dans le calcul peuvent affecter sensiblement le résultat.

2°) Dépréciation des créances clients et des prêts :

Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrement plus faible que celui estimé ou la défaillance de clients, peuvent avoir un impact négatif sur les résultats.

Le groupe utilise ponctuellement des instruments financiers pour limiter son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts et des cours de change.

3°) Frais de développement activés, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles :

Les conditions d'activation des frais de développement sont énoncées en note 1 au paragraphe 5.

Comme indiqué précédemment en note 1, il est procédé, outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux écarts d'acquisition, à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles résultent d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des flux de trésorerie initialement estimés peut donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

4°) Dépréciation d'actifs :

Conformément à l'article 230-11 du règlement ANC 2020-01 « Ecart d'acquisition positif », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur actuelle pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur (voir note 1 au paragraphe 6). La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La valeur actuelle repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

Des hypothèses et estimations sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles, parmi lesquelles on notera notamment les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et peut conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

5°) Provision pour garantie et autres provisions pour litiges commerciaux :

Des provisions sont comptabilisées notamment au titre des garanties données sur les produits du Groupe ou des pertes à terminaison. Ces provisions sont calculées à partir de données statistiques ou sur la meilleure estimation fondée sur l'expérience acquise. Ces provisions et leur variation sont mentionnées sous la rubrique « Dotation aux amortissements et provisions ». Le montant des coûts et pénalités qui seront réellement payés peut différer des montants initialement provisionnés.

6°) Impôts différés :

Les impôts différés comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables.

Pour le groupe d'intégration fiscale, l'impôt différé net résulte de la compensation des impôts différés passifs et/ou actifs entre les différentes sociétés du groupe d'intégration.

Lorsque les compensations opérées font apparaître un solde d'impôt différé net actif, NSC Groupe ne conserve à son actif que la quote-part d'impôt correspondant aux futurs bénéfices évalués prudemment.

7°) Provisions pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi :

Comme indiqué en note 1 au paragraphe 9, le Groupe contribue à des régimes de retraites à cotisations ou à prestations définies. Pour ces derniers, l'ensemble des engagements est calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, la rentabilité des placements dédiés à ces régimes, des augmentations de salaires futures, le taux de rotation du personnel, les tables de mortalité, ainsi que l'âge probable de départ à la retraite. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. Les hypothèses retenues et leurs modalités de détermination sont détaillées en note 13 du présent document.

8°) Reconnaissance des revenus :

Comme indiqué en note 1 au paragraphe 06, les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages inhérents à la propriété du bien.

NOTE 3 – FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE ET EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation n'a fait l'objet d'aucun changement depuis le début de l'exercice.

Les principaux faits marquants intervenus sur l'exercice sont les suivants :

- **Forte progression de la rentabilité d'exploitation au 1^{er} semestre :**
 - Le résultat d'exploitation a augmenté de 69% par rapport au 1^{er} semestre 2024 :
 - Le chiffre d'affaires consolidé, en hausse de 12%, a été porté par l'activité de Fiber to yarn dont la facturation a progressé de 24%,
 - La Fonderie, malgré un tonnage en retrait de 6%, a généré un profit d'exploitation compte tenu d'un mix des ventes favorable et d'un contrôle strict des coûts,
 - Monomatic a enregistré une moindre perte d'exploitation grâce à augmentation de 28% des ventes de pièces de rechanges et de services.
- **Net ralentissement des entrées de commande et des carnets facturables en 2026 :**
 - Les commandes reçues au 1^{er} semestre s'inscrivent en repli de 47% dont 62% pour le secteur Fiber to yarn qui n'a pas encore enregistré de commande importante depuis le début de l'exercice,
 - La facturation de l'exercice est quasiment assurée grâce aux affaires déjà en carnet. Nous concentrons nos efforts sur les prises de commandes pour 2026.
- **Remontée du besoin en fonds de roulement sur le 1^{er} semestre :**
 - Comme cela est habituellement le cas pour le 1^{er} semestre, le besoin en fonds de roulement a augmenté de 3,2 M€. Comparé au 1^{er} semestre 2024, l'accroissement ne s'élève qu'à 1,5 M€ et est essentiellement lié à la baisse des acomptes sur les commandes de machines qui tardent à rentrer en 2025 sauf chez Monomatic.
- **Confirmation du désengagement de NSC USA = vente du site de Fort Mill le 17 avril :**
 - Le site de Fort Mill a été vendu pour un prix net de 6,5 M\$ à la régie locale de distribution de gaz. Un montant de 5,0 M\$ a été remonté en compte courant chez NSC Groupe et placé en euros,
 - Le désendettement du groupe s'est poursuivi avec une baisse de 1,8 M€ de l'endettement bancaire moyen terme sur le semestre.
- **Réduction du capital social de NSC Groupe intervenue le 18 juin :**
 - Le capital social de NSC Groupe a été réduit de 710 784 € suite à l'annulation des 44 424 titres auto-détenus. Le nouveau capital social s'élève ainsi à 6 672 048 €.

NOTE 4 – Analyse de certains postes du compte de résultat

a) Autres produits et autres charges d'exploitation :

En K€	30/06/2025	30/06/2024
- Production immobilisée	358	14
- Production stockée	532	2 427
- Production de cession d'immobilisations	154	0
- Frais de développement immobilisés	0	283
- Subventions d'exploitation	9	84
- Transferts de charges d'exploitation	14	65
- Reprises de provisions pour dépr. des stocks	0	882
- Reprises de provisions sur autres actifs circulants	1 531	716
- Reprises de provisions sur immobilisations	0	0
- Reprises de provisions d'exploitation	902	1 181
- Autres produits	135	233
Autres produits d'exploitation :	3 636	5 885
- Jetons de présence	-50	-100
- Autres charges	-88	-590
Autres charges d'exploitation :	-138	-690

b) Dotations aux amortissements et provisions :

En K€	30/06/2025	30/06/2024
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	-1 139	-1 233
- Dotations aux provisions sur immobilisations	0	0
- Dotations aux provisions sur actifs circulants	-1 385	-189
- Dotations aux provisions d'exploitation	0	0
- Dotations aux provisions sur stocks	0	-1 215
- Dotations aux provisions pour risques & charges	-761	-682
Total dotations	-3 285	-3 319

c) Résultat Financier :

En K€	30/06/2025	30/06/2024
- Revenus de créances commerciales	84	81
- Revenus de créances rattachées à des participations	0	0
- Escomptes obtenus	0	7
- Différences positives de change	33	7
- Autres produits financiers	0	50
- Reprise provision sur dépréciation de titres	0	0
- Reprises prov. risques et charges financières	0	8
Total produits Financiers	117	153
- Charges d'intérêts	-244	-360
- Différences négatives de change	0	-19
- Dot. aux provisions à caractère financier	0	0
- Autres charges financières	-5	-1
Total Charges Financières	-248	-380
Résultat financier	-131	-227

d) Résultat Exceptionnel :

En K€	30/06/2025	30/06/2024
- Prix de vente des immo. incorporelles cédées	0	0
- Prix de vente des immo. corporelles cédées	5 970	22
- Prix de vente des immo. financières cédées	0	0
- Quote-part des subventions créditée au résultat	127	62
- Liquidation Pakea - reprise de dépr. sur titres	0	16 731
- Autres produits exceptionnels	0	371
Total produits exceptionnels	6 097	17 186
- V.N.C. des immo. incorporelles cédées	0	0
- V.N.C. des immo. corporelles cédées	-264	-1
- V.N.C. des immo. financières cédées	0	0
- Dotations aux provisions arrêt activité NSC USA	0	-180
- Liquidation Pakea - sortie des titres	0	-16 731
Total Charges exceptionnelles	-264	-16 912
Résultat exceptionnel	5 833	274

- La contrevaieur en euros du produit de cession du site de Fort Mill, intervenue le 17 avril dernier, s'élève à 5 970 K€ et la plus-value nette à 5 708 K€.

NOTE 5 – Tableau des flux de trésorerie

en K€	Note	30/06/2025	30/06/2024
Résultat net		6 765	1 456
Dotations / Reprises aux amortissements et provisions		1 048	712
Incidence de la variation des impôts différés	Note 9	55	26
Reclassement des subventions constatées en résultat		-127	0
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs		-5 896	-83
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		0	0
Marge brute d'autofinancement après impôts		1 845	2 113
Variation des stocks	Note 12	-724	-2 156
Variation des créances d'exploitation	Note 16	-2 284	2 798
Variation des dettes d'exploitation	Note 15	-20	6 842
Variation du besoin en fonds de roulement		-3 028	7 485
FLUX DE TRESORERIE LIE A L'ACTIVITE		-1 184	9 598
Incorporelles	Note 11	-211	-653
Corporelles	Note 11	-1 076	-647
Financières	Note 11	-1	929
Opérations d'investissement, sauf titres de participation		-1 288	-372
Incorporelles et corporelles	Note 11	6 124	84
Financières	Note 11	0	0
Produits de cession des actifs, sauf titres de participation		6 124	84
Incidence des variations de périmètre		0	0
Acquisitions/Cessions de titres de filiales	Note 11	0	0
Trésorerie acquise de filiales		0	0
Cessions de titres de filiales		0	0
Trésorerie de cessions de filiales		0	0
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX INVESTISSEMENTS		4 836	-288
Autres variations financières nettes	Note 6	-967	65
Augmentations d'emprunts	Note 15	125	61
Remboursements d'Emprunts	Note 15	-1 975	-5 827
Variation nette des concours bancaires	Note 15	11	0
Dividendes versés aux actionnaires		-521	0
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		0	0
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX FINANCEMENTS		-3 328	-5 700
Incidence des variations de change		-177	-51
VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE		147	3 559
TRESORERIE A L'OUVERTURE		18 725	10 323
TRESORERIE A LA CLOTURE		18 872	13 882
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE AU BILAN		18 872	13 882
Trésorerie		8 581	7 641
Valeur Mobilières de placement		10 291	6 241
Dépréciation des valeurs Mobilières de Placements		0	0

NOTE 6 – Variation des capitaux propres consolidés

En K€	Capital	Réserves consolidées	Résultat	Ecart de conversion	Titres de l'entreprise consolidante	Autres fonds propres	Capitaux propres (part du Groupe)	Intérêts minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2023	7 383	20 780	2 702	595	0	561	32 021	54	32 074
Résultat net (part du groupe)			4 102				4 102	67	4 169
Affectation du résultat N-1		2 702	-2 702				0	0	0
Reclassement							0	0	0
Variation de périmètre							0	0	0
Ecart de conversion				148			148	43	191
Sortie de périmètre							0	0	0
Titres auto-détenus							0	0	0
Subvention d'investissements						23	23	0	23
Distribution de dividende (note 20)							0	0	0
Situation au 31 décembre 2024 IDL	7 383	23 482	4 102	743	0	584	36 294	164	36 457
Situation au 31 décembre 2024 AMELKIS	7 383	24 669	4 102	85	0	0	36 239	219	36 457
Résultat net (part du groupe)			6 747				6 747	18	6 765
Affectation du résultat N-1		4 102	-4 102				0		0
Réduction de capital	-711	711					0		0
Variation de périmètre		88					88	0	87
Ecart de conversion				-585			-585	-30	-615
Sortie de périmètre							0		0
Titres auto-détenus							0		0
Subvention d'investissements						0	0		0
Distribution de dividende (note 20)		-521					-521		-521

NOTE 7 – INFORMATION PAR SECTEUR OPERATIONNEL

Les filiales du Groupe sont regroupées dans les secteurs d'activité présentés ci-après :

- Les sociétés du secteur NSC Fiber to Yarn développent et élaborent des technologies, des applications et des services pour fournir des matériels destinés à l'industrie du peignage à la filature,
- La filiale Fonderie Schlumberger, unique société du secteur Fonderie, produit et commercialise des pièces de fonderie destinés à l'industrie,
- La filiale Monomatic développe et construit des dérouleurs et des enrouleurs non-stop pour des produits tels que papiers, cartons, films, aluminium et complexes.
- Le secteur « Autres » inclut principalement la mise à disposition par NSC Groupe des immeubles et des services centraux du groupe ainsi que NSC USA dont l'activité a été arrêtée en juillet 2024. Ces activités sont de taille insuffisante pour être présentées comme un secteur indépendant.

Toutes les relations commerciales inter secteurs sont établies sur la base de prix de marché, à des termes et conditions identiques à ceux prévalant pour des fournitures de biens et services à des tiers externes au Groupe.

Le chiffre d'affaires inclut principalement des ventes de produits finis et la part réalisée à l'exportation est prépondérante.

Les chiffres sectoriels présentés ci-après intègrent pour la première fois les éliminations et les ajustements de consolidation au niveau de chaque entité grâce à la mise en œuvre d'un nouveau logiciel de consolidation à compter du 1^{er} juin 2025. Il n'est donc plus nécessaire de faire apparaître certains retraitements non affectés aux secteurs opérationnels dans une colonne spécifique.

Présentation des résultats par secteur opérationnel :

Au 30/06/2025

en K€	Fiber to Yarn	Mono-matic	Fonderie	Autres	Total
Chiffre d'affaires	31 192	2 059	4 032	316	37 599
Résultat d'exploitation	3 034	-310	159	-502	2 382
Résultat net	3 095	-225	34	3 862	6 765
Actifs Immobilisés au 30 juin	11 340	1 545	1 144	3 070	17 099

Au 30/06/2024

en K€	Fiber to Yarn	Mono-matic	Fonderie	Autres	Total
Chiffre d'affaires	25 224	2 415	4 380	1 587	33 605
Résultat d'exploitation	1 981	-530	-55	10	1 406
Résultat net	1 924	-435	-13	-21	1 456
Actifs Immobilisés au 30 juin	10 913	903	1 243	4 443	17 502

% N vs. N-1

en K€	Fiber to Yarn	Mono-matic	Fonderie	Autres	Total
Chiffre d'affaires	24%	-15%	-8%	-80%	12%
Résultat d'exploitation	53%	42%	392%	-5308%	69%
Résultat net	61%	48%	363%	18902%	365%
Total actifs Immobilisés	4%	71%	-8%	-31%	-2%

1°) Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires consolidé progresse de 12% à 37,6 M€ par rapport à 2024 compte tenu des variations suivantes :

- Une hausse de 24% du chiffre d'affaires de Fiber to yarn grâce à des facturations en hausse de respectivement 30% et 17% chez N.Schlumberger et chez SATM qui bénéficiaient en début d'année de carnets de commande bien garnis,
- Un repli de 8% du chiffre d'affaires de Fonderie Schlumberger ; le ralentissement des entrées de commandes constaté depuis 2024 s'est poursuivi sur le semestre,
- Une baisse de 15% du chiffre d'affaires de Monomatic sachant que 2024 intégrait la facturation de 2 machines pour 1050 K€ dans le cadre d'une opération de leasing,
- Le chiffre d'affaires « Autres » n'intègre pour NSC USA que la facturation d'une machine vendue en 2024 mais facturée début 2025 alors que plusieurs machines avaient été facturées au 1^{er} semestre 2024.

2°) Résultat d'exploitation avant incidence des dépréciations sur écarts d'acquisition :

Le résultat d'exploitation a progressé de 69% par rapport à 2024, à 2 382 K€, grâce à la croissance des ventes et au plein effet des efforts de redressement déjà réalisés :

- Un profit d'exploitation de 3 036 K€, soit 9,5% du chiffre d'affaires, a été enregistré par le secteur Fiber to yarn,
- Un profit de 159 K€ a été enregistré par la Fonderie qui a bénéficié d'un mix des ventes favorables et d'un contrôle des coûts strict,
- Monomatic a enregistré une réduction de 41% de la perte semestrielle grâce à l'offre accrue de services proposés et facturés aux clients.

- Le secteur « Autres » affiche une perte de 500 K€ sachant que NSC USA avait bénéficié au 1^{er} semestre 2024 de la marge sur les dernières affaires principales facturées tandis que les charges et taxes liées au bâtiment de Fort Mill ont pesé sur le résultat de 2025 jusqu'à la vente du site.

3°) Résultat net de l'ensemble consolidé :

Compte tenu de la forte amélioration du résultat d'exploitation et de la plus-value générée sur la vente du site de Fort Mill, un bénéfice net de 6 765 K€ a été constaté sur le semestre et représente un peu plus de quatre fois le résultat 2024. Les autres variations du compte de résultat sont les suivantes :

- La constatation d'une charge financière nette de 131 K€ en diminution de 42% par rapport à 2024 compte tenu de la baisse conjointe des taux d'intérêts et des montants restant à rembourser.
- Le résultat exceptionnel de 5 833 K€ est lié pour l'essentiel à la cession du site de Fort Mill en avril.
- Une charge nette d'impôts de 1 319 K€ liée pour l'essentiel à la plus-value de cession du site de Fort Mill.

NOTE 8 – FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Compte tenu des activités de développement engagées et confirmées à la fin du 1^{er} semestre :

- Un montant de 635 K€ a été activé en immobilisations incorporelles à fin 2024 chez N.Schlumberger sur des projets existants relatifs à la Gamme 50 et 90 K€ ont été capitalisés au 1^{er} semestre sur les autres projets de la Gamme 50.

Un projet achevé chez SATM a fait l'objet de 30 K€ d'amortissement sur l'exercice.

NOTE 9 – IMPOTS

Une convention d'intégration fiscale lie la société mère NSC Groupe à ses filiales françaises détenues à plus de 95%. Il s'agit des sociétés Fonderie Schlumberger, Monomatic et N.Schlumberger. Au 30 juin 2025, une économie de 86 K€ d'impôt a été constatée à ce titre.

1°) Analyse de la charge d'impôt :

en K€	30/06/2025	30/06/2024
Impôts courants		
- Impôts exigibles	-1 450	-117
- Crédit d'impôts	101	146
- Economie liée à l'intégration fiscale	86	
Impôts différés		
- Produits ou charges d'impôts différés (sociétés intégrées fiscalement)	-44	-8
- Produits ou charges d'impôts différés (hors intégration fiscale)	-11	-18
Total	-1 319	3

Les charges ou produits d'impôts sont constatés au compte de résultat sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Le taux de base de l'impôt sur les sociétés retenu est celui en vigueur pour l'exercice considéré. Les taux d'impôts retenus pour le calcul des impôts différés sont ceux applicables lors de l'utilisation des reports déficitaires.

2°) Impôts différés inscrits au bilan :

Des impôts différés actif (IDA) existent pour le groupe d'intégration fiscale constitué par NSC Groupe et ont été provisionnés après imputation des impôts différés passif (IDP) afin de ne conserver que la part estimée récupérable dans un délai raisonnable. Des IDA existent également pour SATM hors groupe d'intégration fiscale tel que présenté ci-après.

Le total des IDA activables sur déficits à fin juin 2025 a été diminué de 1 493 K€ par l'imputation d'une partie des déficits reportables sur les résultats du semestre.

Des charges ont été constatés sur l'exercice, compte tenu de la mise à jour des bénéfices attendus pour l'exercice, respectivement par le groupe des sociétés françaises pour 44 K€ et par SATM à hauteur de 11 K€.

en K€	30/06/2025	31/12/2024
Groupe d'intégration fiscale NSC Groupe :		
IDA sur déficits	10 601	10 601
Autres IDA	1 179	1 179
Autres IDP	-226	-226
Dépréciation d'IDA	-9 796	-9 752
Solde IDA	1 759	1 803
Solde IDP	0	0
Hors groupe d'intégration fiscale :		
Sociétés en situation d'IDA nets		
IDA sur déficits	124	124
Autres IDA	716	727
Dépréciation d'IDA	-163	-163
Solde IDA	677	688
Sociétés en situation d'IDP nets		
Autres IDP	0	0
Total IDA capitalisés au bilan	2 436	2 491

3°) Réconciliation entre la charge d'impôts totale et la charge d'impôts théorique :

en K€	30/06/2025	30/06/2024
Résultat courant	2 251	1 179
Impôt théorique au taux national mentionné ci-dessous	-719	-22
taux national applicable	25,00%	25,00%
Imputation des déficits antérieurs	719	22
Déficit reportable de l'exercice	0	0
Crédits d'impôts	101	146
Variation d'impôts différés	-55	-26
Impôt sur sociétés françaises	-123	-56
Impôt sur filiales étrangères	-1 241	-61
Produit ou charge d'impôts	-1 319	3

La charge d'impôts sur les filiales étrangères concerne essentiellement la plus-value imposable liée à la cession du site de Fort Mill par NSC USA.

NOTE 10 Ecart d'acquisitions

en K€	Valeur comptable nette au 31/12/2024	Augmentation	Sortie du périmètre	Dépréciations 2025	Valeur comptable nette 30/06/2025
SATM	2 783	0	0	0	2 783
N.SCHLUMBERGER	795	0	0	0	795
CMT	0	0	0	0	0
NSC Fiber to Yarn	3 578		0	0	3 578
SCI FLORIMMO	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0
Total	3 578	0	0	0	3 578

Il existait à l'actif consolidé en début d'exercice trois écarts d'acquisition concernant le secteur Fiber to yarn, ceux relatifs à CMT+SATM ayant déjà fait l'objet d'une dépréciation à fin 2022 à hauteur de 696 K€ :

- Le 1^{er} relatif à Euroschor, qui a été absorbée par N.Schlumberger, pour 795 K€ suite à la mise en intégration globale de Fiber to Yarn à compter du 16 mars 2015,
- Le 2^e lié à l'acquisition de CMT le 16 décembre 2019 par N.Schlumberger, pour 2 052 K€,
- Le 3^e concerne SATM dont l'achat des 30% par N.Schlumberger le 27 juillet 2020 a entraîné la constatation d'un écart d'acquisition à hauteur de 1 428 K€ à fin 2020.

La valorisation de ces écarts d'acquisition se fonde sur des taux d'actualisation pondérés entre le coût des fonds propres et le coût de la dette après impôts pour chaque filiale.

Compte tenu de la fusion de CMT avec SATM, intervenue en août 2021, une seule évaluation globale de ces deux écarts d'acquisition est réalisée depuis l'arrêté des comptes annuels 2021.

Il n'a pas été procédé au 30 juin 2025 à des tests d'évaluation sachant que nous ne disposons pas à la date d'arrêté des comptes d'éléments justifiant possiblement une perte de valeur.

Pour mémoire, une variation de 1% des principales hypothèses retenues à fin 2024 pourrait entraîner une variation de la valeur recouvrable comme suit :

- Concernant N.Schlumberger ex. Euroschor :

Variation des principales hypothèses (pour toute la période future à compter de 2024) :		impact sur la valeur recouvrable	
		si variation de	impact de
Taux retenu			
Taux d'actualisation	9,8%	1,0%	-2 239
Variation du CA %	0,7%	1,0%	810
% de Marge brut moyen	30,6%	1,0%	2 574

- Concernant SATM + CMT :

Variation des principales hypothèses (pour toute la période future à compter de 2024) :		impact sur la valeur recouvrable	
		si variation de	impact de
Taux retenu			
Taux d'actualisation	7,1%	1,0%	-1 572
Variation du CA %	-0,2%	1,0%	246
% de Marge brut moyen	12,3%	1,0%	684

NOTE 11 - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

en K€	Ecart d'acqui- sitions	Immo. Incorpo- relles	Immo. corporelles	Immob. financières	Titres en équivalenc e	Total
Valeurs brutes au 31/12/2024	4 796	9 700	57 621	628	0	72 744
Acquisitions ou transferts	0	211	2 061	0	0	2 271
Cessions ou diminutions	0	0	-1 721	-104	0	-1 824
Variations de périmètre	0	0	0	0	0	0
Variation des à nouveaux		0	0			0
Variations de change	0	0	-84	0	0	-84
Valeurs brutes au 30/06/2025	4 796	9 911	57 877	524	0	73 107

2°) Amortissements et pertes de valeurs :

en K€	Ecart d'acquisiti ons	Immo. incorporell es	Immo. corporelles	Immob. financières	Titres en équivalenc e	Total
Amortissements et pertes de valeurs au 31/12/2024	1 218	7 418	47 576	0	0	56 212
Dotations ou transferts	0	253	1 107		0	1 360
Cessions ou diminutions		-50	-1 443		0	-1 493
Variations de périmètre	0	0	0		0	0
Variation des à nouveaux		0	0			0
Variations de change		0	-70		0	-70
Amortissement et pertes de valeurs au 30/06/2025	1 218	7 621	47 170	0	0	56 008

3°) Valeurs nettes :

en K€	Ecart d'acquisiti ons	Immo. incorporell es	Immo. corporelles	Immob. financières	Titres en équivalenc e	Total
Valeurs nettes au 31/12/2024	3 578	2 282	10 045	627	0	16 532
Valeurs nettes au 31/12/2025	3 578	2 290	10 707	523	0	17 099

Biens pris en crédit-bail intégrés dans les tableaux présentés ci-dessus :

en K€	Ecart d'acquisiti ons	Immo. incorporell es	Immo. corporelles	Immob. financières	Titres en équivalenc e	Total
Valeurs brutes au 31/12/2024			9 037			9 037
Augmentations de l'exercice			1 043			1 043
Variations de périmètre			0			0
Amortissement et pertes de valeurs au 30/06/2025			-5 862			-5 862
Valeurs brutes au 30/06/2025			4 218			4 218

NOTE 12 – STOCKS ET EN-COURS

en K€	30/06/2025	31/12/2024
Matières premières et marchandises	13 491	12 659
Encours de production	5 886	4 720
Produits finis	13 372	14 829
Total brut	32 748	32 208
Dépréciations	-4 600	-4 735
Total net	28 149	27 473

Les dotations et reprises de dépréciations sont constatées dans la rubrique « Dotations aux amortissements et aux provisions » du compte de résultat.

L'augmentation de 4% des stocks et des encours bruts de production constatée à fin juin est principalement liée aux machines en cours de réalisation qui sont à expédier sur le 2^e semestre.

NOTE 13 – Régimes postérieurs à l'emploi et indemnités de fin de carrière

Régimes de base : Le Groupe contribue principalement à des régimes de sécurité sociale de base pour lesquels la charge enregistrée est égale aux cotisations appelées par les organismes sociaux concernés. Les régimes de base sont considérés comme étant des régimes à cotisations définies et l'engagement du Groupe se limite aux cotisations versées qui sont enregistrées en charge.

Au-delà des régimes de base, les régimes existants peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et dans ce dernier cas partiellement couverts par des placements dédiés (contrats d'assurance ou autres formes de placements dédiés...).

Régimes à cotisations définies : Les prestations dépendent uniquement du cumul des cotisations versées et du rendement des placements de ces dernières. Comme pour les régimes de base, l'engagement du Groupe se limite aux cotisations versées qui sont enregistrées en charge.

Régimes à prestations définies : La valorisation de l'engagement du Groupe au titre de ces régimes est calculée annuellement par des actuaires indépendants en utilisant la méthode « valeur actuelle probable antérieure », représentant le passif social à la date de la clôture de la période (PBO).

Les calculs sont réalisés avec les principales hypothèses suivantes :

- Taux moyen d'évolution des salaires : 2,8% à fin 2025 contre 2,5% à fin 2024,
- Taux moyen d'actualisation : 3,06% à fin 2025 contre 3,28% à fin 2024,
- Age de départ à la retraite inchangé soit: 65 ans pour les cadres et 64 ans pour les non cadres suite à la réforme du régime des retraites en France.

Depuis fin 2020, ce passif social n'est plus couvert par des fonds dédiés versés auprès d'assureurs.

La baisse de 68 K€ de ces passifs sociaux est principalement liée aux départs intervenus sur le semestre, aucune hypothèse principale n'ayant été modifiée à fin juin 2025.

en K€	31/12/2024	augmen- -tation	dimi- -nution	30/06/2025
Engagement en fin de période	2 054	76	-143	1 986
Fonds	0	0	0	0
Provision au bilan	2 054	76	-143	1 986

NOTE 14 – PROVISIONS

Concernant les provisions constituées pour indemnités de fin de carrière, se référer à la note 13.

en K€	A fin 2024	Augment. exercice	dimin. ou reprises		Variation périmètre	Ecart de Change	Au 30 06 2025
			utilisées	non util.			
Pour risques de garantie aux clients	590	353	-367	0	0	-2	574
Pour risques de pertes	0	0	0	0	0	0	0
Pour risques divers	58	0	0	0	0	0	58
Total provisions pour risques	648	353	-367	0	0	-2	632
Pour charges techniques	354	332	-392	0	0	0	293
Litiges fiscaux	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour charges diverses	104	0	0	0	0	0	104
Pour charges de restructuration	0	0	0	0	0	0	0
Pour charges de fin de carrière	2 054	76	-143	0	0	0	1 986
Total provisions pour charges	2 511	408	-535	0	0	0	2 383
Total provisions pour risques et charges	3 159	761	-902	0	0	-2	3 016

NOTE 15 – ECHEANCIER DES PASSIFS

en K€	30/06/2025				31/12/2024			
	Moins de 1 an	de 1 à 5ans	Plus de 5 ans	Total	Moins de 1 an	de 1 à 5ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts obligataires				0	0			0
Emprunts auprès d'établissements de crédits	3 761	2 556	475	6 793	4 650	3 573	0	8 223
Emprunts et dettes financières diverses	8	500	0	508	8	500		508
Crédits-baux	1 132	328	929	2 390	588	1 343	0	1 931
Concours bancaires et mobilisation créances	291	0	0	291	1 021			1 021
Emprunts et dettes financières	5 193	3 384	1 405	9 982	6 267	5 416	0	11 683
Dettes fournisseurs	6 960			6 960	6 303			6 303
Fournisseurs et comptes rattachés	6 960	0	0	6 960	6 303	0	0	6 303
Avances et acomptes reçus	7 316			7 316	9 817			9 817
Dettes fiscales et sociales	6 619			6 619	5 930			5 930
Autres dettes	2 203			2 203	1 689			1 689
Impôts courants	1 462			1 462	523			523
Produits constatés d'avance	700			700	0			0
Impôts différés - passif	0			0	1 031			1 031
Autres dettes et comptes de régul.	10 984	0	0	10 984	9 173	0	0	9 173
TOTAL DETTES	30 453	3 384	1 405	35 242	31 559	5 416	0	36 975

Le total des emprunts au 30 juin 2025 est principalement constitué :

- En France, auprès d'établissements français :
 - du solde de 594 K€ d'un emprunt souscrit en novembre 2019 pour l'acquisition de CMT,
 - du solde de 903 K€ sur trois prêts garantis par l'Etat (PGE) d'un montant unitaire de 1 000 K€ accordés en août et en septembre 2020 par les 3 banques du pool bancaire de la société,
 - du solde de 1 756 K€ sur trois autres prêts garantis par l'Etat (PGE) d'un montant unitaire de 1 000 K€ accordés en septembre 2021 par les 3 banques du pool bancaire de la société,
 - du solde de 464 K€ sur un prêt de l'Etat octroyé par Bpifrance de 1 000 K€ accordé en septembre 2021 en complément des 3 prêts mentionnés ci-avant,

- d'un prêt accordé vert par Bpifrance en avril 2024 pour 1 000 K€ dont le remboursement n'a pas débuté,
- d'un prêt de 125 K€ à taux bonifié obtenu par Fonderie Schlumberger en début d'exercice,
- de crédits-baux concernant du matériel de production et un bâtiment administratif chez N.Schlumberger pour respectivement 24 K€ et 587 K€,
- d'un crédit-bail chez SCI Florimmo sur un local loué à Guebwiller à hauteur de 995 K€,
- En Italie, auprès de banques de la péninsule :
 - pour SATM : du solde de 3 emprunts moyen-terme pour 401 K€ dont un contracté début 2024 à hauteur de 500 K€,

Ces emprunts sont tous effectués en euros et réalisés pour une large partie à taux fixe, notamment les prêts garantis par l'Etat.

Par ailleurs, les concours bancaires suivants restent mobilisés à fin juin 2025 :

- En France, aucun découvert hors cash pool,
- En Italie, auprès d'établissements italiens, de découverts bancaires portés par SATM pour 1 498 K€ et adossés à des commandes export.

NOTE 16 – ECHEANCIER DES CREANCES

	30/06/2025						31/12/2024					
en K€	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total brut	Dépréciation	Total Net	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total brut	Dépréciation	Total Net
Clients et comptes rattachés	10 393			10 393	-412	9 981	8 441			8 441	-456	7 985
Clients et cptes rattachés	10 393	0	0	10 393	-412	9 981	8 441	0	0	8 441	-456	7 985
Avces et acptes versés	1 024			1 024		1 024	619			619	0	619
Créances fiscales et sociales	683			683		683	688			688	0	688
Autres créances	1 126			1 126		1 126	1 244			1 244	0	1 244
Impôts	596			596		596	496			496	0	496
Charges constatées d'avance	465			465		465	337			337	0	337
Impôts différés - Actif	709	1 727	9 958	12 394	-9 958	2 436	763	2 491	9 170	12 424	-9 933	2 491
Autres créances	4 602	1 727	9 958	16 288	-9 958	6 330	4 147	2 491	9 170	15 808	-9 933	5 875
Total	14 995	1 727	9 958	26 681	-10 370	16 311	12 588	2 491	9 170	24 249	-10 388	13 861

NOTE 17 – TRESORERIE ET PLACEMENTS

en K€	30/06/2025	31/12/2024
Comptes courants	8 581	7 484
Placements:		
Comptes à terme	1 500	0
Contrats de capitalisation	8 741	6 241
Fonds obligataires	0	0
Comptes de dépôt	50	5 000
Total en K€	18 872	18 725

NSC Groupe a placé au 2^e trimestre 1,5 M€ dans des comptes à terme et a versé un complément de 2,5 M€ sur un contrat de capitalisation déjà existant auprès d'un assureur européen de premier plan.

N.Schlumberger avait placé fin 2024 5,0 M€, correspondant à l'excédent de trésorerie, sur des comptes de dépôt qui ont été pour l'essentiel reversés au 1^{er} semestre afin d'accompagner l'évolution du BFR.

Les contrats de capitalisation sont composés à hauteur de 68% de fonds constitués en Euro, de 7% de fonds monétaires et pour le solde de produits structurés à capital garanti.

NOTE 18 – ENGAGEMENTS AU TITRE D'OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 30 JUIN 2025

en K€	Total	Montant provision.	Montant assuré
Engagements liés aux avantages postérieurs à l'emploi	2 046	2 046	0

en K€	Total		dont envers un dirigeant	
	Donnés	Reçus	Donnés	Reçus
Avals, cautions, garanties	0	0	0	0
Hypothèques, nantissements et autres sûretés réelles	1 233	0	0	0
Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune	0	0	0	0
Engagements d'achats	0	240	0	0
Autres engagements financiers	2 460	0	0	0
Engagements financiers	3 693	240	0	0

Dettes garanties par une sûreté réelle	Montant Garanti	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des immobilisations		
			Incorp.	Corporelles	Financières
Dettes financières > à 1 an	299	0	0	0	0
Dettes financières < à 1 an	934	0	0	0	0
Dettes d'exploitation > à 1 an	0	0	0	0	0
Dettes d'exploitation < à 1 an	0	0	0	0	0
Dettes diverses > à 1 an	0	0	0	0	0
Dettes diverses < à 1 an	0	0	0	0	0

Les hypothèques, nantissement et autres sûretés donnés comprennent :

- un nantissement partiel par NSC Groupe d'un contrat de capitalisation à hauteur de 594 K€ en garantie d'un emprunt bancaire contracté fin 2019 afin de financer l'acquisition de CMT,
- un nantissement partiel par SATM d'un compte courant à hauteur de 639 K€ afin de garantir la mobilisation de créances sur des commandes export.

Les autres engagements financiers comprennent :

- une lettre de confort de 2 460 K€ donnée à une banque italienne en garantie des lignes de découvert accordées à SATM.

NOTE 19 – LISTE DES FILIALES ET METHODE DE CONSOLIDATION

Société	Pays	% de contrôle	Méthode de consolidation	Type	Secteur opérationnel
NSC Groupe	France	100%	Mère		Autres
N.Schlumberger	France	100%	Globale	Filiale	Fiber To Yarn
Seydel	Allemagne	100%	Globale	Filiale	Fiber To Yarn
Billion Tact Holdings (BTH)	Hong Kong	60%	Globale	Filiale	Fiber To Yarn
Zhangjiagang Lucky Tide Global Trading Co (ZLTGT)	Chine	100%	Globale	Filiale	Fiber To Yarn
Sant'Andrea Textile Machines	Italie	100%	Globale	Filiale	Fiber To Yarn
Fonderie Schlumberger	France	100%	Globale	Filiale	Fonderie
Monomatic	France	100%	Globale	Filiale	Autres
NSC USA	Etats-Unis	100%	Globale	Filiale	Autres
Servitex (1)	Uruguay	100%	Globale	Filiale	Autres
SCI Florimmo	France	99%	Proportionnelle	Filiale	Autres

(1) en cours de liquidation

NOTE 20 – DIVIDENDES

L'Assemblée Générale ordinaire qui s'est tenue le 22 mai dernier a décidé de verser début juin 2025 un dividende unitaire de 1,25€ au titre de l'exercice 2024.

NOTE 21 – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE DES COMPTES

A la date d'arrêté des comptes, le groupe disposait de liquidités suffisantes pour assurer la continuité de son exploitation.

Madame Julie VEYSSET a rejoint la société le 22 septembre en qualité de Directrice administrative et financière du groupe NSC.

Les sociétés de Fiber to yarn constatent un net ralentissement des entrées de commande depuis plusieurs mois. Cette situation est en partie imputable à la politique commerciale menée actuellement par les Etats-Unis notamment vis-à-vis de l'Inde. Un impact limité est anticipé sur les comptes de 2025 mais pourrait s'avérer conséquent sur le niveau d'activité et de résultat de 2026.